

SYSTEME DE DETECTION AUTOMATIQUE D'INCENDIE

AVEC

TABLEAU DE SIGNALISATION TG02D

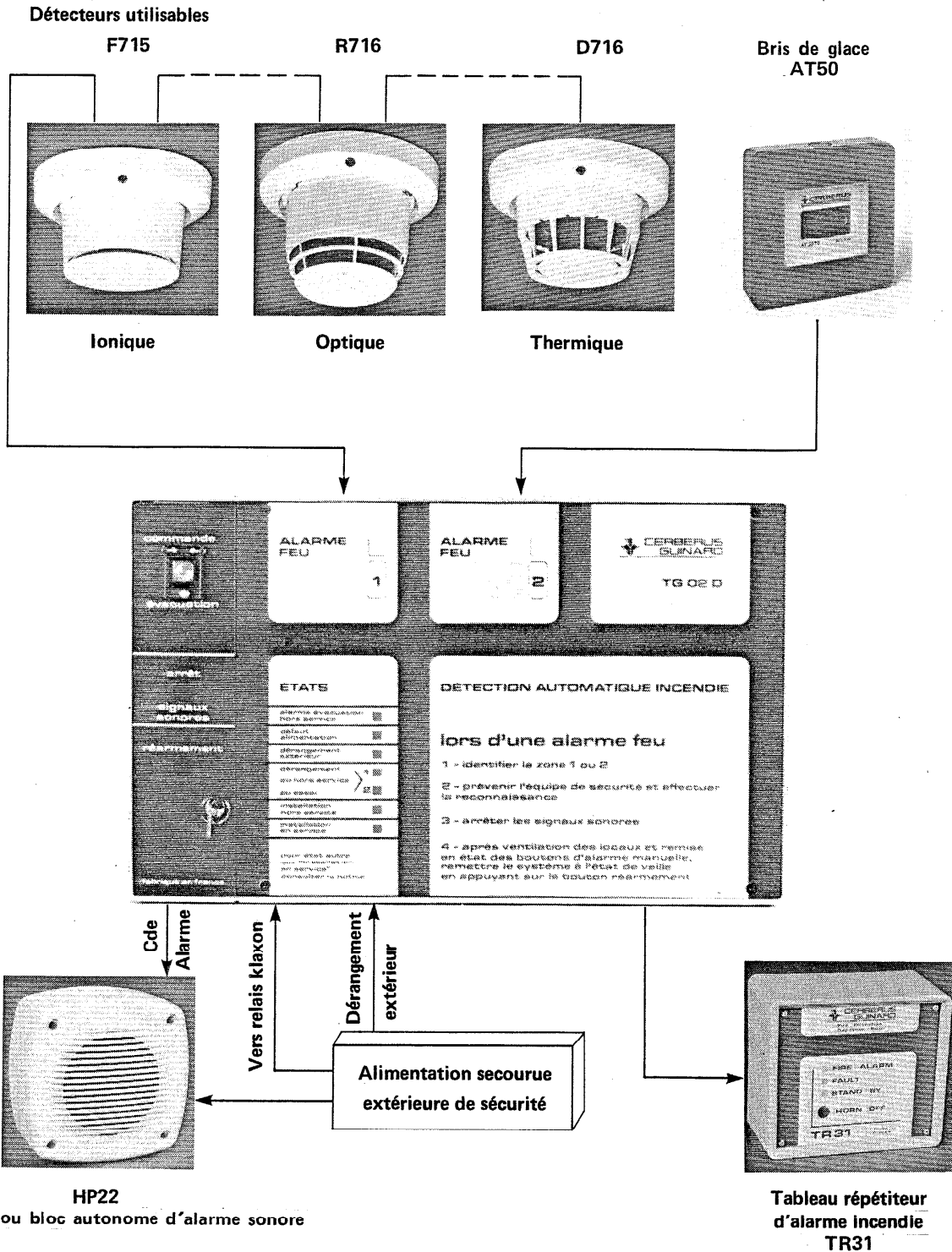
Notice descriptive

Prescriptions d'installation et d'entretien

SOMMAIRE

- I – PRESENTATION GENERALE DU SYSTEME**
- II – GENERALITES**
- III – CONCEPTION D'UNE INSTALLATION**
- IV – CARACTERISTIQUES ELECTRIQUES GENERALES**
- V – PRESENTATION DU TABLEAU TG02D**
- VI – PRESENTATION DE LA PLAQUE DE COMMANDE**
- VII – FONCTIONNEMENT DU TABLEAU TG02D**
 - 7.1 - Organe sonore**
 - 7.2 - Voyants de signalisation**
 - 7.3 - Organes de commande**
 - 7.4 - Sorties disponibles sur le bornier**
 - 7.5 - Séquences d'alarme**
- VIII – MONTAGE ET RACCORDEMENT**
- IX – DESCRIPTION DES ACCESSOIRES ET NOMENCLATURE DU MATERIEL**
- X – MISE EN ŒUVRE ET EXPLOITATION**

I - PRESENTATION GENERALE DU SYSTEME



Le tableau TG02D, d'une utilisation très large, a été spécialement étudié pour les établissements recevant du public (E.R.P.). Il est conforme à l'Instruction Technique n° 248 du 3 Mars 1982 (avis technique favorable de la Préfecture de Police selon certificat d'essai n° 1416/84 en date du 26 Novembre 1984) et à la norme AFNOR - NF S 61-950 (admis à la marque NF, droit d'usage numéro T.S-023, le 13 Juin 1984).

II – GENERALITES

Le tableau de signalisation TG02D est destiné à alimenter et surveiller 2 boucles de détection indépendantes l'une de l'autre. Chaque boucle peut recevoir des dispositifs à commande manuelle (par exemple bris de glace) et/ou des détecteurs automatiques de la série 7 (autres types possibles, consulter Cerberus Guinard).

Généralités relatives aux Etablissements Recevant du Public (E.R.P.)

- L'installation doit être conforme à l'Instruction Technique n° 248 du 3 Mars 1982.
- Les bris de glace doivent être constitués d'un coffret de couleur rouge muni d'une vitre maintenant en position comprimée un poussoir constituant l'organe de commande électrique.
- Il est interdit d'associer sur une même boucle des dispositifs à commande manuelle et des détecteurs automatiques.
- Terminologie :
 - **Etat de veille général** : situation dans laquelle le système est en état de donner l'alarme (restreinte et/ou générale).
 - **Etat de veille limité à l'alarme restreinte** : situation dans laquelle le système a été mis volontairement hors d'état de donner l'alarme générale tout en donnant l'alarme restreinte (Interrupteur n° ⑮ , cf. § 7.3.2.4).
 - **Etat de repos** : situation dans laquelle les boucles de détection et le circuit de diffusion des alarmes sont mis volontairement hors service (Interrupteur n° ⑬ , cf. § 7.3.2.3).
- Les diffuseurs de l'alarme générale peuvent être des blocs autonomes.

III – CONCEPTION D'UNE INSTALLATION

3.1 - Choix des détecteurs

Les détecteurs de la série 7 peuvent être utilisés partout où les conditions d'ambiance correspondent à leur plages d'utilisation :

- . température comprise entre 0 et 50 °C,
- . humidité relative inférieure à 85 % : bureaux, chambres d'hôtels, salles de classe, etc.

Les détecteurs à chambre d'ionisation seront largement utilisés sauf dans quelques cas particuliers par exemple :

on évitera de mettre de tels détecteurs dans les chaufferies, les cuisines, les garages, les ateliers où l'on pratique couramment la soudure, les laboratoires de chimie, etc.

Chaque fois qu'un doute subsiste quant au choix en fonction de difficultés particulières, il ne faut pas hésiter à prendre contact avec notre Agence Régionale.

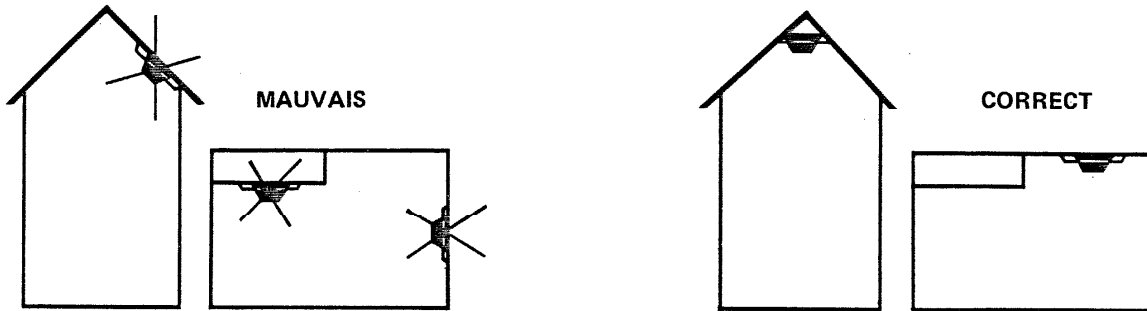
D'une manière générale, on observera les valeurs suivantes :

- | | |
|--|--|
| . détecteur de fumée (F715) | un détecteur pour 40 à 50 m ² MAX . |
| . détecteur thermostatique (D716) | un détecteur pour 15 m ² MAX . |
| . locaux techniques (central, calculateur, etc.) | un détecteur pour 15 m ² MAX. |
| . circulations | un détecteur tous les 10 m. |

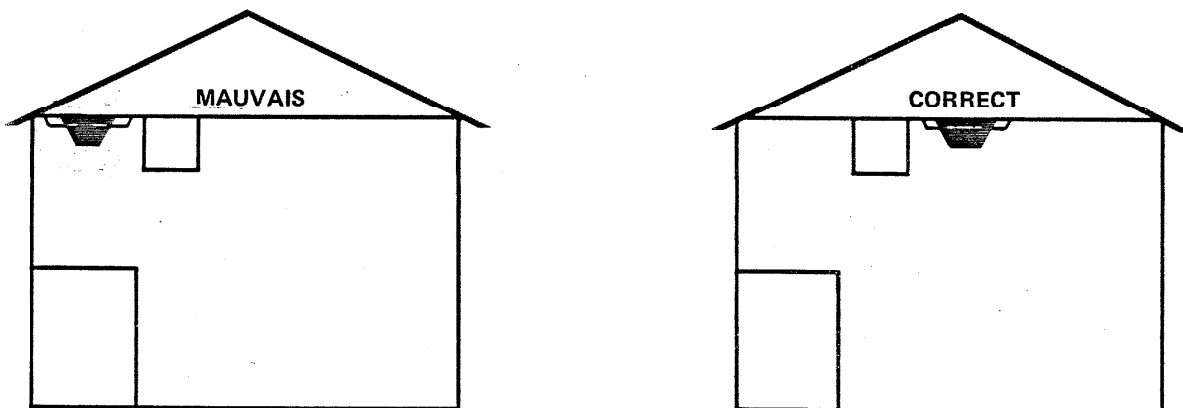
**SEULE UNE PROTECTION COMPLETE PEUT ASSURER UNE
DETECTION PRECOCE SUSCEPTIBLE DE PRESERVER LES
BIENS ET PERMETTRE LA SAUVEGARDE DES PERSONNES,
BIEN QUE POUR CERTAINES REGLEMENTATIONS, SEULS
LES CIRCULATIONS ET CIRCUITS D'EVACUATION
DOIVENT ETRE PROTEGES.**

3.2. - Choix de l'emplacement des détecteurs

Conditions essentielles : il est important de placer les détecteurs dans les endroits où la chaleur ou la fumée d'un incendie se concentreront le plus vite, afin de déclencher l'alarme le plus tôt possible.

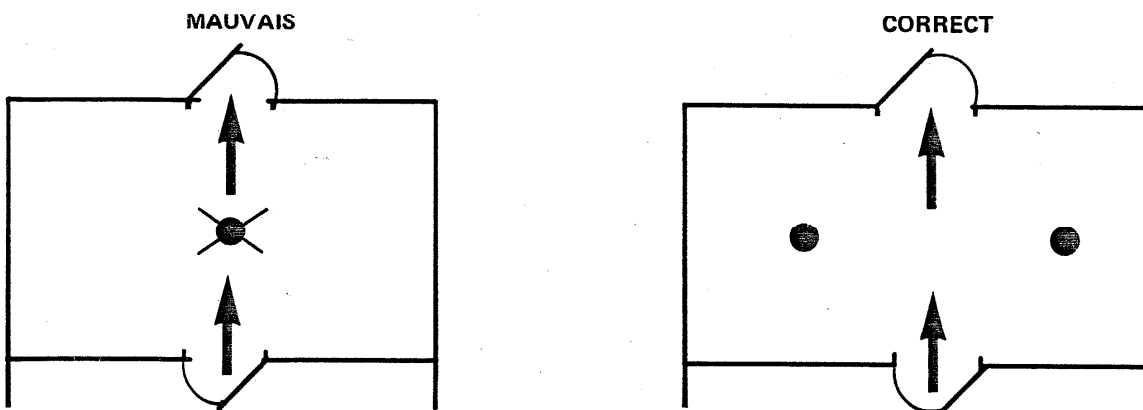


Monter les détecteurs à l'endroit le plus élevé de la pièce, en position verticale.



Ne jamais monter le détecteur derrière une poutre ou sur un meuble.

Les changements de direction, poutres ou séparations des pièces réduisent la portée du détecteur. Monter le détecteur sous poutre ou entre poutres sous plafond, si les surfaces des caissons excèdent 20 à 30 m².



Tenir le détecteur à l'écart des courants d'air.

Les indicateurs d'action des détecteurs doivent être tournés vers la porte d'entrée.

IV – CARACTERISTIQUES ELECTRIQUES GENERALES

4.1 - Alimentation

Elle a pour rôle :

- d'alimenter les boucles de détection et l'électronique interne,
- de maintenir en charge la batterie de secours.

Ces différentes fonctions sont surveillées et signalées.

Les seuls organes accessibles sont les deux fusibles (secteur et batteries), situés de chaque côté du bornier interne.

Fusible secteur : 100 mA - 5 x 20 - Temporisé. Faible pouvoir de coupure.

Fusible batteries : 315 mA - 5 x 20 - Rapide. Faible pouvoir de coupure.

La puissance maximale absorbée peut atteindre 18 VA.

pour un secteur de 220 V $\begin{matrix} + 10 \% \\ - 15 \% \end{matrix}$

Batteries de secours : DRYFIT A300 SONNENSCHN 12 V - 1,8 Ah

Autonomie : 12 h.

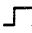
4.2 - Boucles

Chaque boucle est prévue pour alimenter jusqu'à 25 détecteurs de type F715 ou D716 et 20 détecteurs de type R716.

Résistance de fin de ligne : 3,3 k Ω - 1/2 W.

La résistance de la boucle ne doit pas dépasser 100 Ω ce qui représente 2 km de câble 1 paire 9/10 (non compris élément terminal = résistance de fin de ligne).

4.3 - Caractéristiques entrées - sorties du bornier

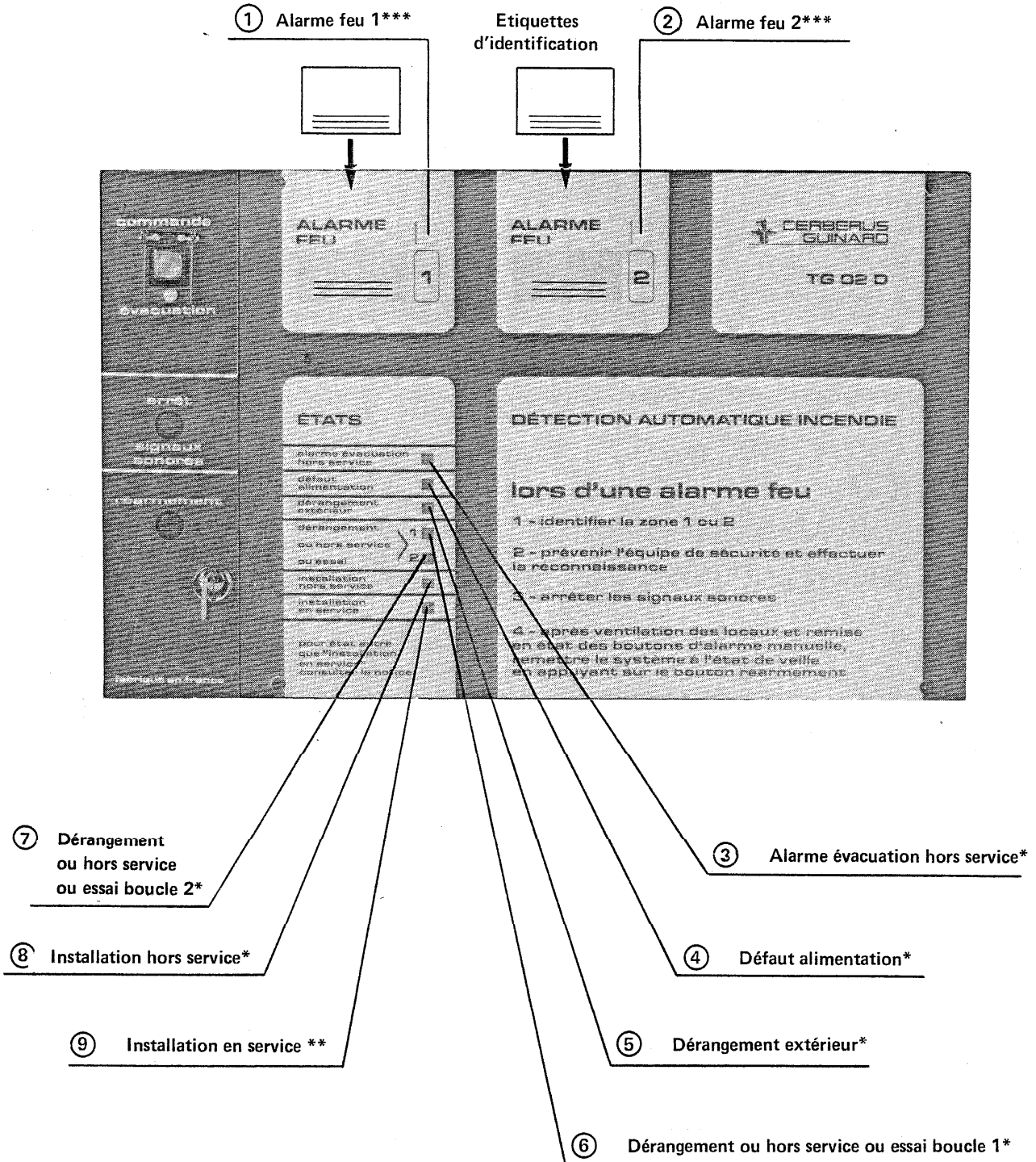
	FONCTIONS	CARACTERISTIQUES
	Boucles	20 V \pm 2 V
	Relais	Charge résistive : 24 V = : 5 A 48 V = : 2 A Charge selfique : 24 V = : 2,5 A 48 V = : 1 A
	Sorties logiques	2 V 20 mA ou – 24 V haute impédance
Sortie	 alarme et dérangement	– 24 V 30 mA 100 ms
Entrée	Dérangement extérieur	– 24 V à manque
Sortie	Arrêt signal sonore extérieur	– 24 V

4.4 - Tenue aux conditions d'environnement

Conforme aux spécifications de la Norme NF S 61-950.

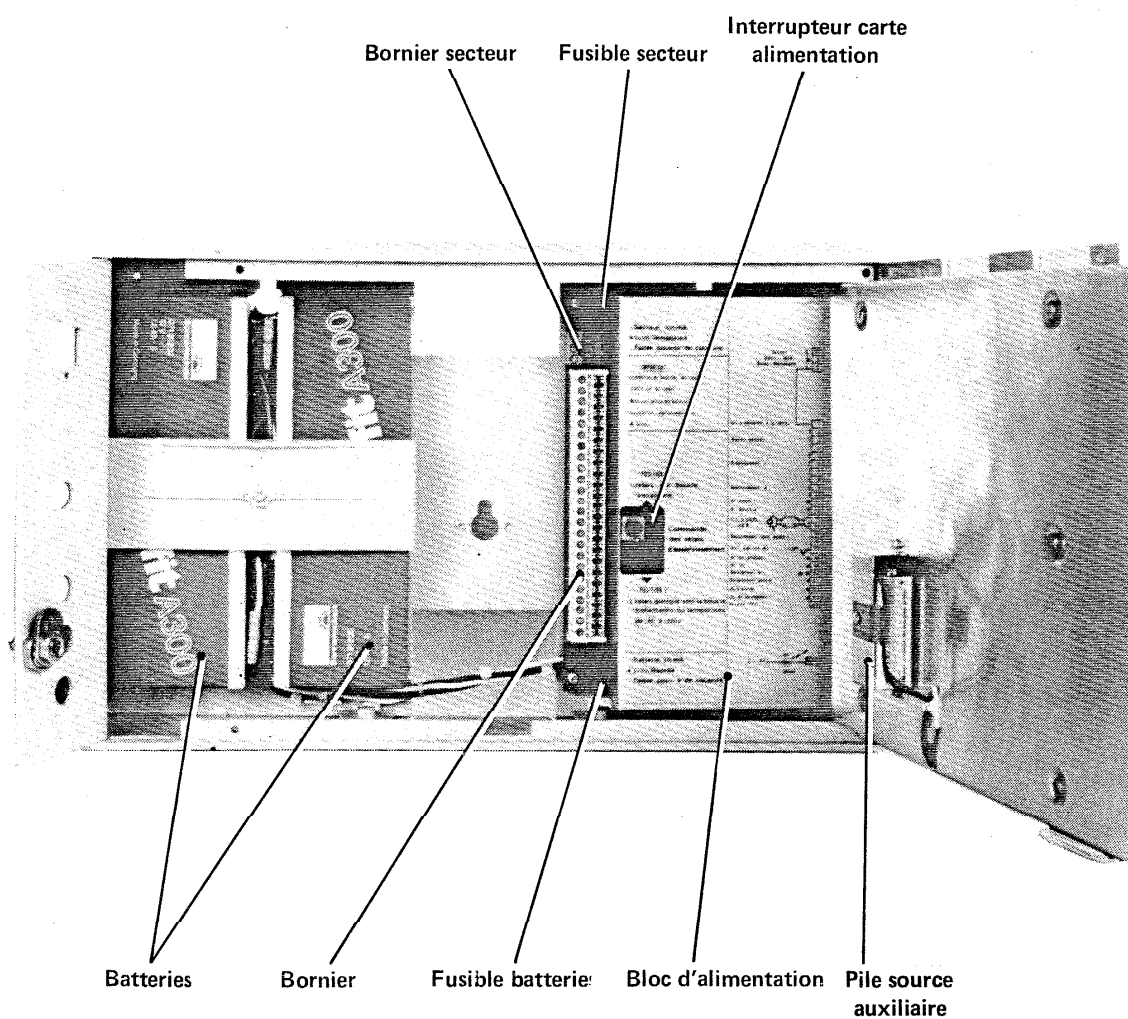
V – PRESENTATION DU TABLEAU TG02D

5.1 - Tableau fermé

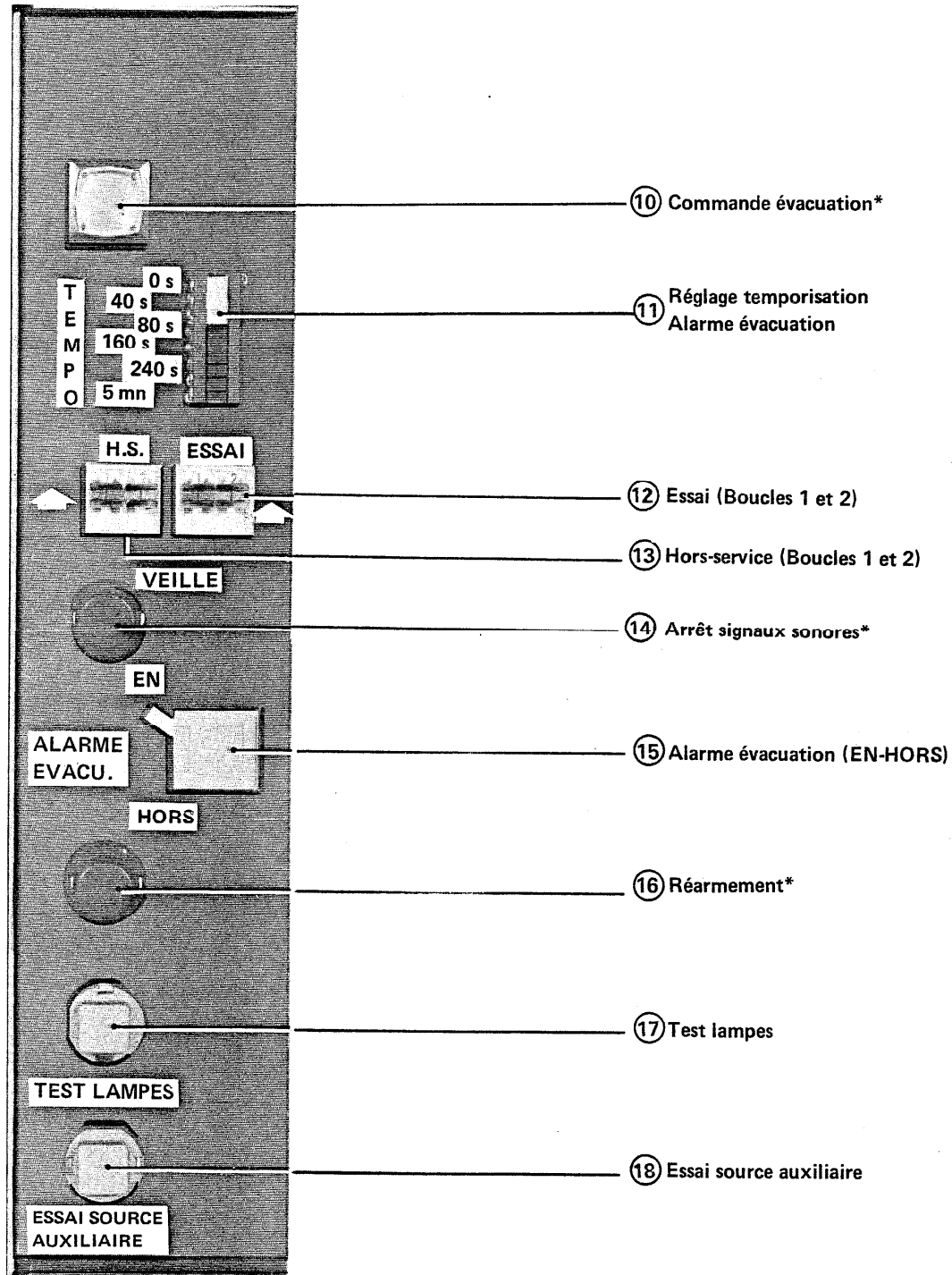


- * LED jaune
- ** LED verte
- *** LED rouge

5.2 - Tableau ouvert



VI – PRESENTATION DE LA PLAQUE DE COMMANDE (située sans portillon)



* : Bouton poussoir directement accessible en exploitation normale.

VII – FONCTIONNEMENT DU TABLEAU TG02D

7.1 - Organe sonore

L'avertisseur sonore émet deux sonorités différentes selon qu'il signale une alarme ou un dérangement :

- alarme : son continu
- dérangement : son intermittent.

7.2 - Voyants de signalisation

Les voyants sont des diodes électroluminescentes (L.E.D.) jaunes, rouges ou vertes.

7.2.1 - « Installation en service » (L.E.D. verte ⑨)

Ce voyant, normalement allumé, indique que l'une des sources d'alimentation (secteur ou batteries) ou les deux sont présentes.

L'installation est opérationnelle

7.2.2 - « Installation hors service » (L.E.D. jaune ⑧)

Ce voyant est normalement éteint. En cas d'absence simultanée des deux sources d'alimentation (secteur et batteries), le voyant « Installation en service » s'éteint, le voyant « Installation hors service » clignote et un signal sonore intermittent non arrêtable est émis.

L'installation n'est plus opérationnelle.

7.2.3 - « Alarme feu » (L.E.D. rouge ① et ②)

Ce voyant s'allume lors du fonctionnement d'un détecteur automatique ou de l'action sur un bris de glace.

De plus, le voyant incorporé au bouton « Commande évacuation » ⑩ s'allumera à l'issue de la temporisation programmée.

7.2.4 - « Dé rangement ou hors service ou essai » boucle 1 et bouclé 2 (L.E.D. jaune ⑥ et ⑦)

Chaque boucle est associée à un voyant signalant :

- un court-circuit ou une coupure ou une mise à la terre d'une boucle, un défaut d'isolement d'un détecteur à chambre d'ionisation.
Dans ce cas, le voyant de la boucle concernée s'allume et un signal sonore intermittent arrêtable est émis. Les sorties « Dé rangement général » (borne 21) et « Impulsion (\sqcap) de dé rangement » (borne 23) sont activées sur le bornier.
- Une boucle hors service : le voyant de la boucle concernée s'allume.
La boucle n'est plus opérationnelle. La sortie « Dé rangement général » (borne 21) est activée sur le bornier.
- Une boucle en essai : le voyant de la boucle concernée s'allume.
Cette position permet de vérifier le fonctionnement des boucles de détection sans déclencher les asservissements leur étant associés. La sortie « Dé rangement général » (borne 21) est activée sur le bornier.

7.2.5 - « Dé rangement extérieur » (L.E.D. jaune ⑤)

Ce voyant est commandé à partir du bornier (borne 20). Il s'allume et un signal sonore intermittent arrêtable est émis. Les sorties « Dé rangement général » (borne 21) et « Impulsion (\sqcap) de dé rangement » (borne 23) sont activées sur le bornier.

7.2.6 - « Dé faut alimentation » (L.E.D. jaune ④)

Ce voyant s'allume et un signal sonore intermittent arrêtable est émis si :

- le secteur disparaît,
- ou • les batteries sont dé failantes,
- ou • il y a rupture d'un des deux fusibles de protection (secteur ou batteries).

Dans les trois cas, le voyant « Installation en service » reste allumé.
Les sorties « Dé rangement général » (borne 21) et « Impulsion (\sqcap) de dé rangement » (borne 23) sont activées sur le bornier.

7.2.7 - « Alarme évacuation hors service » (L.E.D. jaune ③)

Ce voyant s'allume en fixe lorsque l'installation a été mise volontairement en alarme restreinte (cf. § II). Cette position interdit toute commande des organes sonores d'évacuation.

7.3 - Organes de commande

Les organes de commande se trouvent sur la plaque de commande (sous portillon).

7.3.1 - Organes de commande directement accessibles en exploitation normale

7.3.1.1 - « Commande évacuation » ⑩

Bouton-poussoir lumineux, permet la commande des sirènes d'évacuation et des asservissements si ils ont été sélectionnés à l'aide de l'interrupteur de l'alimentation. Un voyant rouge incorporé s'allume lors d'une action sur ce bouton.

7.3.1.2 - « Arrêt signaux sonores » ⑭

Bouton-poussoir qui acquitte tout signal sonore consécutif à une alarme ou un dérangement. Il n'agit pas si celui-ci provient d'une perte des deux alimentations (secteur + batteries = Installation hors service) ou pendant la temporisation de l'alarme générale.

7.3.1.3 - « Réarmement » ⑯

Bouton-poussoir qui permet la remise à l'état de veille du tableau après une alarme. Ceci ne peut être obtenu qu'après avoir arrêté les signaux sonores. Il supprime la commande des relais d'asservissement et des sorties logiques d'alarme.

7.3.2 - Organes de commande réservés aux opérations de contrôles périodiques et de maintenance et à la mise en service (sous portillon)

7.3.2.1 - « Temporisation alarme évacuation » ⑩

Commutateur 6 positions, permet de temporiser ou non la commande des sirènes d'évacuation (0.40.80.160.240 ou 5 mn). La temporisation commence dès l'apparition d'une alarme de boucle.

7.3.2.2 - « Essai » (12)

Commutateur 2 voies (1 et 2 correspondant à la boucle 1 et à la boucle 2), 2 positions (VEILLE - ESSAI).

- Position VEILLE : la boucle est en fonctionnement normal.
- Position ESSAI : permet de tester les dispositifs de commande d'une boucle sans déclencher les asservissements associés.

L'indicateur d'action du détecteur testé clignote et le voyant « Alarme feu » s'allume pendant 5 secondes environ. L'avertisseur sonore n'est pas commandé.

7.3.2.3 - « Hors service » (13)

Commutateur 2 voies (1 et 2 correspondant à la boucle 1 et à la boucle 2), 2 positions (VEILLE - H.S.).

- Position VEILLE : la boucle est en fonctionnement normal.
- Position H.S. : la boucle n'est plus opérationnelle et mises hors tension.

Pour les E.R.P., l'état de repos (cf. § II) est obtenu en mettant les 2 boucles en position H.S.

7.3.2.4 - « Alarme évacuation » (15)

Interrupteur 2 positions : EN - HORS.

- Position EN : commande évacuation autorisée.
- Position HORS : commande évacuation interdite.

Pour les E.R.P., la position HORS correspond à l'état de veille limité à l'alarme restreinte (cf. § II).

7.3.2.5 - « Test lampes » (17)

Bouton-poussoir, permet de tester tous les voyants du tableau à l'exception du voyant « Installation hors service » et du voyant « Installation en service » qui doit être allumé en permanence.

7.3.2.6 - « Essai source auxiliaire » (18)

Bouton-poussoir, permet de tester le circuit de source auxiliaire :

- le voyant « Installation hors service » clignote,
- un signal sonore intermittent non arrêtable est émis.

Cette source est alimentée par une pile 9 V, autonomie conforme à la norme NF S 61-950.

7.4 - Sorties disponibles sur le bornier

Le fonctionnement des relais et des sorties logiques dépendent de deux organes de commande :

- l'un situé sur l'alimentation, programmé lors de la mise en service, il détermine le mode de fonctionnement des relais d'asservissements,
- l'autre, situé sur la plaque de commande, autorise ou non la commande évacuation.

Les tableaux I et II montrent l'état des sorties en fonction des modes de commande :

- Tableau I : par les boucles (automatique).
- Tableau II : par la commande directe d'évacuation (manuelle).

TABLEAU I

**ETATS DES SORTIES DU BORNIER TG02D
LORS D'UNE ALARME DE BOUCLE**

Inter carte alimentation (cf. § 52)	POSITION 1		POSITION 2	
	EN	HORS	EN	HORS
Relais klaxon (Bornes 2.3.4)	Asservi.*	Non asservi.	Asservi.*	Non asservi.
Relais asservissement 1 (Bornes 5.6.7)	Asservi. à la boucle 1		Asservi.* aux boucles 1 ou 2	Non asservi.
Relais asservissement 2 (Bornes 8.9.10)	Asservi. à la boucle 2			Non asservi.
Logique alarme 1 (Borne 11)	OUI – Lorsque boucle 1 en alarme			
Logique alarme 2 (Borne 12)	OUI – Lorsque boucle 2 en alarme			
Alarme sonore arrêtable (Borne 18)	OUI – Pour boucle 1 ou 2			
Logique alarme OU (Borne 19)	OUI – Pour boucle 1 ou 2			
Impulsion alarme (Borne 22)	OUI – Pour boucle 1 ou 2			

* Ces sorties peuvent être instantanées ou temporisées de 40 s à 5 mn.

COMMANDE DES RELAIS D'ASSERVISSEMENT :

POSITION 1 : 1 relais d'asservissement par boucle.

POSITION 2 : 2 relais d'asservissement quelque soit la boucle (E.R.P.).

Lorsque l'alarme évacuation est en position HORS, ces relais ne sont pas asservis.

TABLEAU II
ETATS DES SORTIES DU BORNIER TG02D
LORS D'UNE COMMANDE DIRECTE EVACUATION

Inter carte alimentation (cf. § 52)	POSITION 1		POSITION 2	
Inter alarme évacuation (cf. § VI)	EN	HORS	EN	HORS
Relais klaxon (Bornes 2.3.4)	Asservi.*	COMMANDE ALARME EVACUATION IMPOSSIBLE	Asservi.	COMMANDE ALARME EVACUATION IMPOSSIBLE
Relais asservissement 1 (Bornes 5.6.7)	Non asservi.		Asservi.	
Relais asservissement 2 (Bornes 8.9.10)			Asservi.	
Logique alarme 1 (Borne 11)	NON		NON	
Logique alarme 2 (Borne 12)			NON	
Alarme sonore arrêtable (Borne 18)	OUI		OUI	
Logique alarme OU (Borne 19)	OUI		OUI	
Impulsion alarme (Borne 22)	OUI		OUI	

* Ces sorties peuvent être instantanées ou temporisées de 40 S à 5 mn.

COMMANDE DES RELAIS D'ASSERVISSEMENT :

POSITION 1 : Relais non asservis.

POSITION 2 : 2 relais asservis.

Lorsque l'alarme évacuation est en position HORS, ces relais ne sont pas asservis.

7.5 - Séquences d'alarme

7.5.1 - Alarme de boucle

Le voyant rouge « Alarme feu » de la boucle concernée s'allume et un signal sonore local continu est émis.

Si la commande d'évacuation est en service, à l'issue de la temporisation les relais d'alarme générale et d'asservissement sont excités, le voyant du poussoir « Commande évacuation » s'allume.

- **Remise à l'état de veille :**

Appuyer sur « Arrêt signaux sonores ». Si une temporisation a été programmée, l'acquittement des signaux sonores ne peut-être fait qu'à la fin de la temporisation.

Appuyer sur « Réarmement » pour remettre l'installation à l'état de veille.

7.5.2 - Commande évacuation

Lorsqu'elle est en service, elle est prioritaire par rapport aux signaux provenant des boucles et réduit à 0 la temporisation du déclenchement évacuation.

En l'absence d'alarme de boucle, elle est directe et immédiate avec le poussoir « Commande évacuation ».

- **Remise à l'état de veille :**

- appuyer sur « Arrêt signaux sonores »,
- puis sur « Réarmement ».

VIII – MONTAGE ET RACCORDEMENT

8.1 - Montage

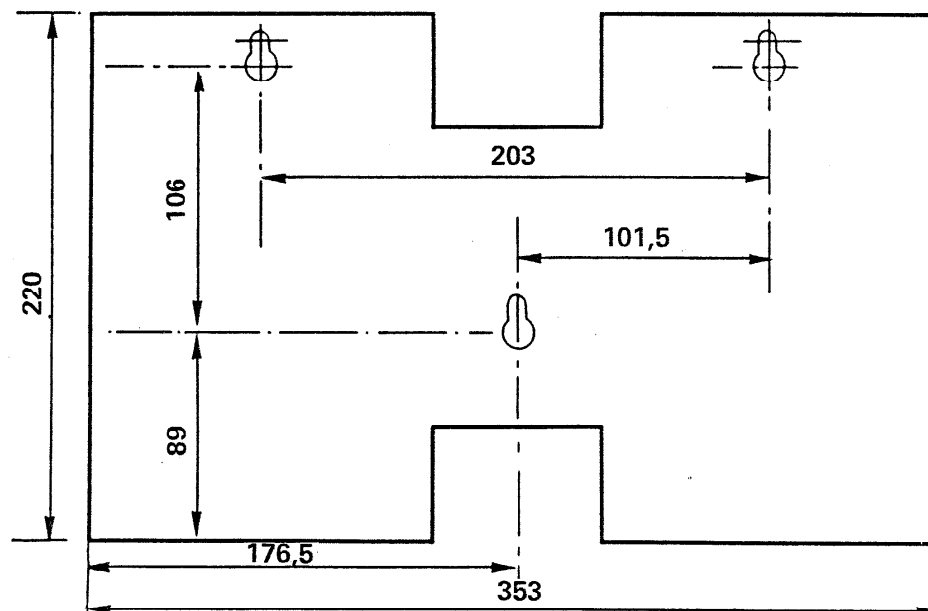
La centrale TG02D est livrée en emballage perdu.

Cote d'encombrement : 360 x 230 x 80.

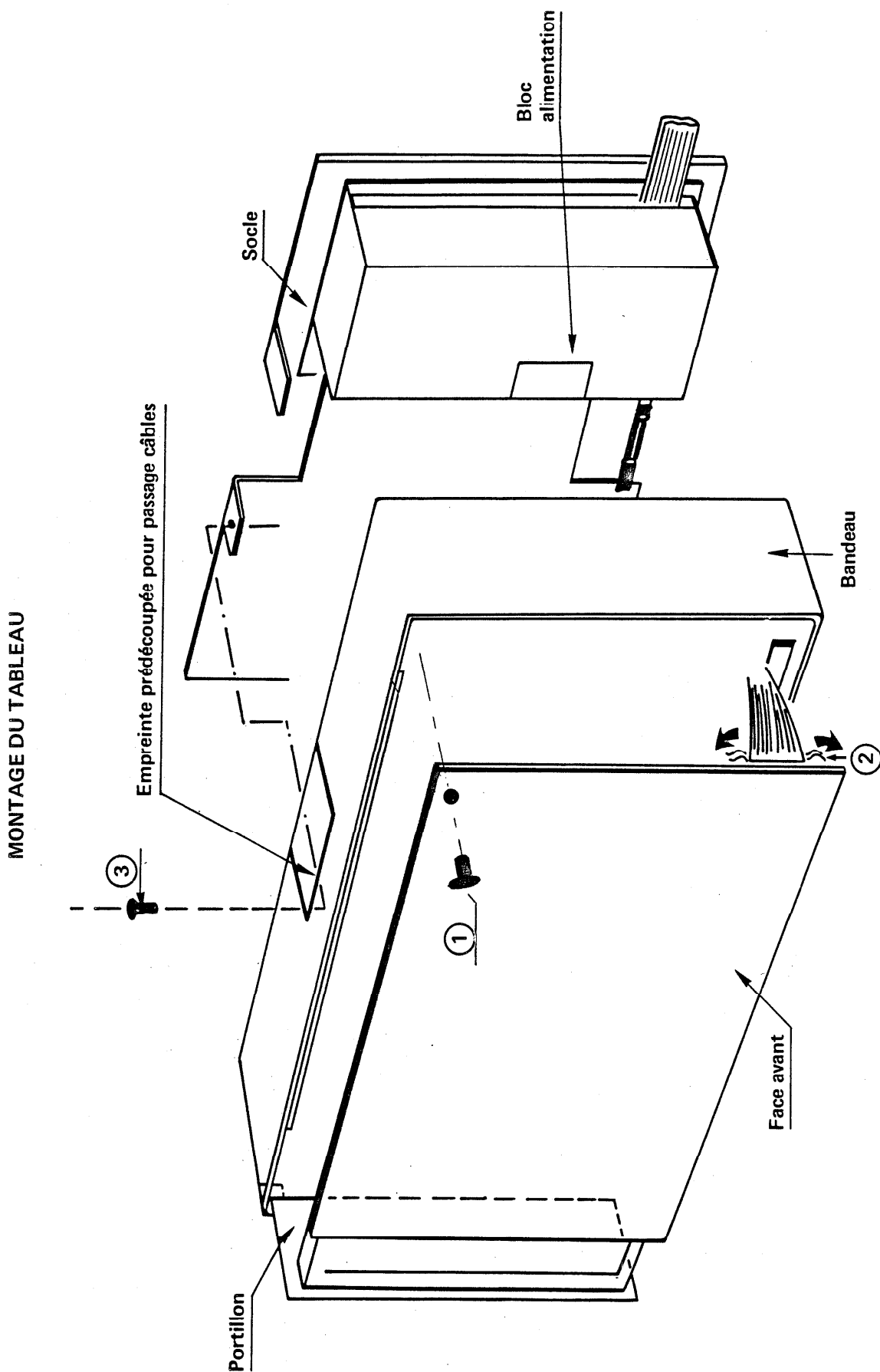
Fixation de la centrale au mur :

- Ouvrir le portillon.
- Dévisser les 4 vis ① .
- Soulever la face avant et débrancher le connecteur ② .
- Dévisser les 4 vis ③ .
- Déposer le bandeau.
- Utiliser des vis de 6 (long. 40 mm minimum) à tête carrée et hexagonale pour la fixation de la centrale au mur.
- Fixer au mur les 3 vis :

Entraxe :



- Accrocher le socle sur le mur (il n'est pas nécessaire de démonter le bloc d'alimentation).
- Visser en veillant à ne pas vriller le socle (utiliser, si nécessaire, des cales de compensation d'épaisseur).



- Procéder au raccordement avant le remontage.

8.2 - Raccordement

Respecter le schéma ST A4 486 (p. 22).

Nota : Le secteur est raccordé sur bornier débrochable.

8.3 - Mise en place des étiquettes de zone

- Le graphisme de la face avant est réalisé sur un film polycarbonate.
- Pour identifier les zones, glisser les étiquettes (fournies dans le sachet d'accessoires) entre la plaque support et le film polycarbonate (cf. § 5.1).

Des. le : 13.07.83 par : HERVE P.

Folio :

Fonctions Externes		Fonctions		CABLES		DESTINATIONS	
Bornes				Coul.	Rep. Sect.	LIEU	APPAREIL
Bornes							
Ph	SECTEUR 220V 50Hz 18VA						
N	PROTECTION 100 mA TEMPORISE FST						
T							
1	0V A RACCORDER A LA TERRE						
2	R		*				
3	C						
4	T						
5	R		*				
6	C						
7	T						
8	R		*				
9	C						
10	T						
11	LOGIQUE D'ALARME BOUCLE 1		**				
12	LOGIQUE D'ALARME BOUCLE 2		**				
13	BOUCLE 1 20V ±10%						
14	ELEMENT TERMINAL RESISTANCE 3,3K 1/2W						
15	BOUCLE 2 20V ±10%						
16	ELEMENT TERMINAL RESISTANCE 3,3K 1/2W						
17	NE PAS RACCORDER						
18	ALARME SONORE ARRETABLE		**				
19	LOGIQUE D'ALARME OU		**				
20	DERANGEMENT EXTERIEUR		***				
21	DERANGEMENT GENERAL		**				
22	ALARME -24V 30mA 100ms						
23	ALARME -24V 30mA 100ms						
24	RESERVE EXCLUSIVEMENT TR 31						

24V = : 5A	Sur charge résistive	* ** ***	-24V Haute impédance ou 2V 20mA Alimentation directe d'une LED (pas de résistance à prévoir)
48V = : 2A			
24V = : 2,5A	Sur charge selfique		
48V = : 1A	Si utilisation de l'entrée 20 insérer entre 20-24 un contact repos		

([20] - [24])

ST A4 486

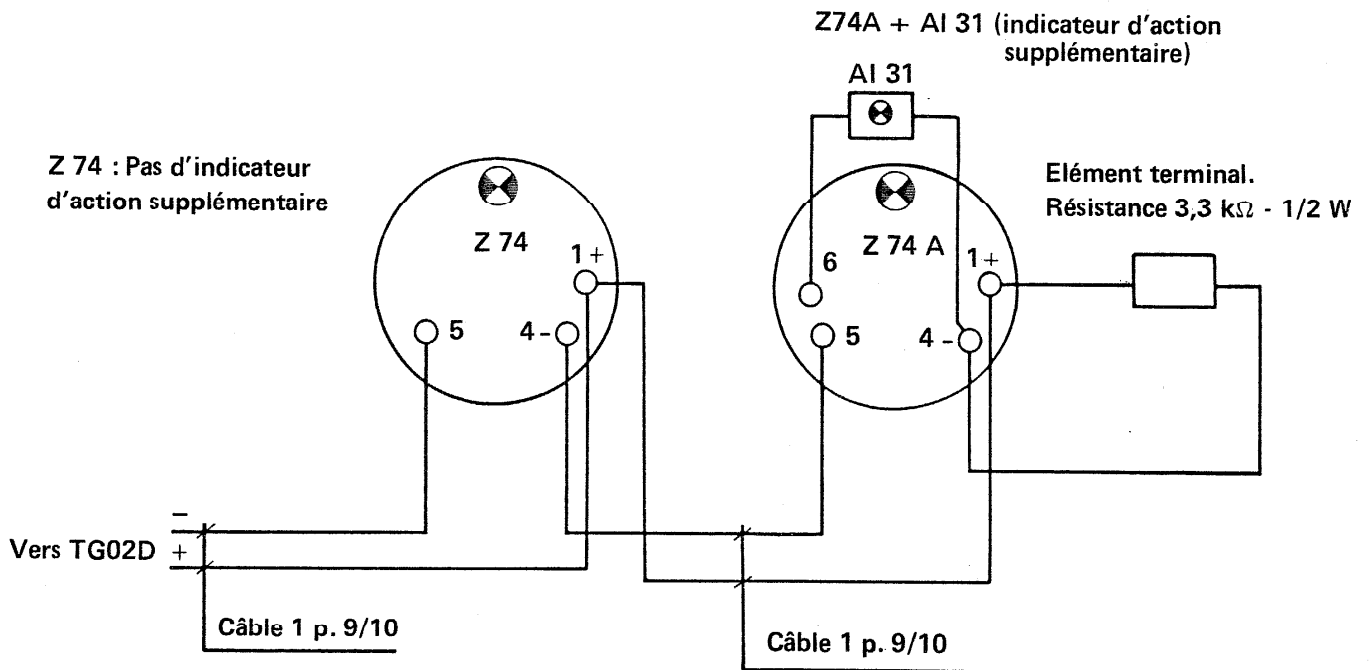
A 101 B 111



Ech: Dest. SCHEMATHEQUE
Desig. TG02D SCHEMA DE RACCORDEMENT

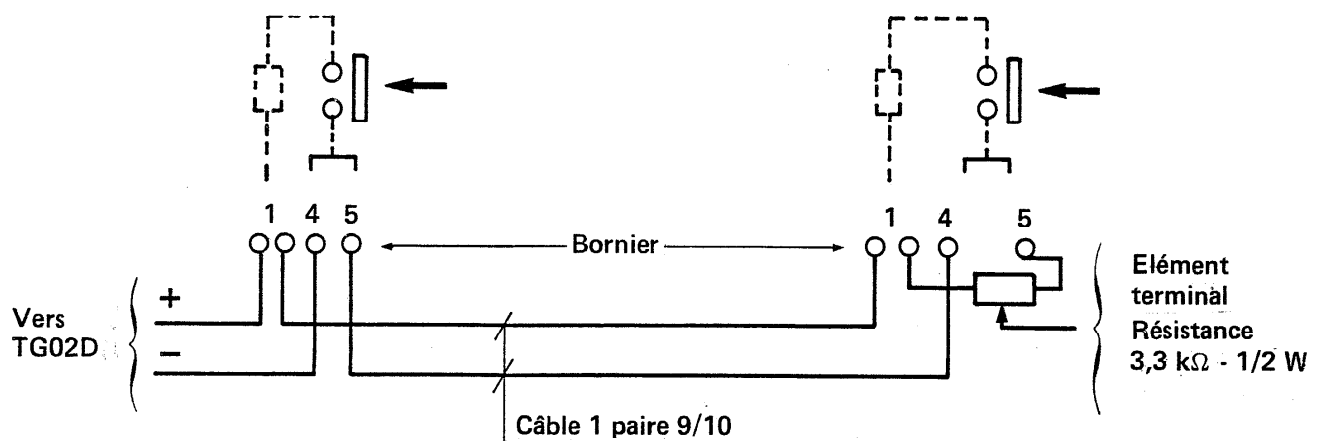
N°

RACCORDEMENT DES SOCLES DE DETECTEURS Z 74/Z 74 A



Nota : L'élément terminal se monte dans le dernier socle de la boucle.

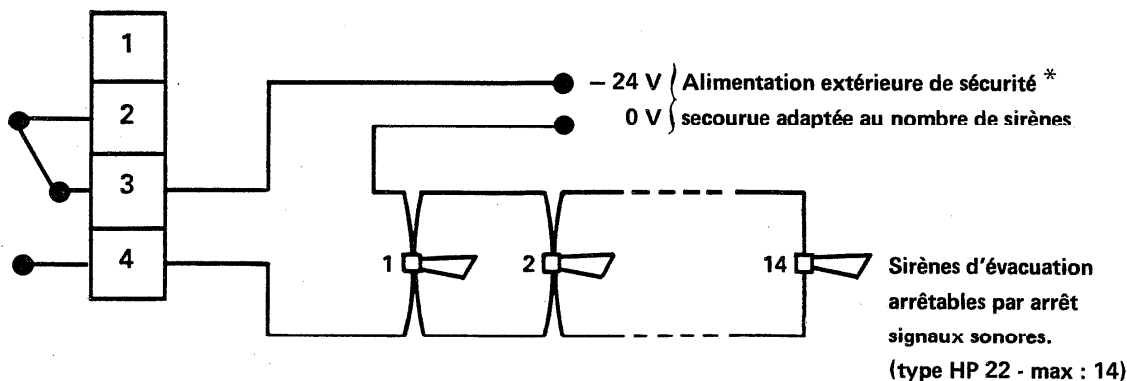
RACCORDEMENT D'UN DISPOSITIF A COMMANDE MANUELLE AT 50



Nota : L'élément terminal se monte dans le dernier dispositif à commande manuelle.

PRINCIPE DE RACCORDEMENT DES AVERTISSEURS SONORES D'ALARME GENERALE

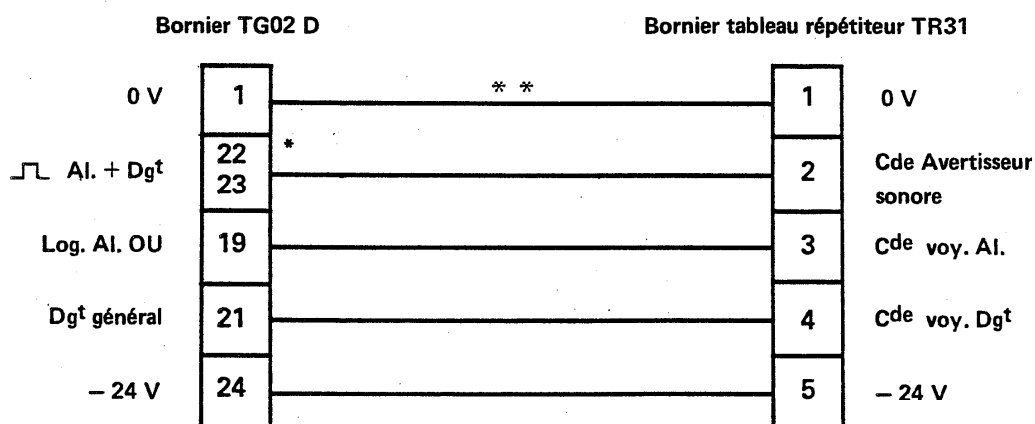
Bornier TG02D



* n'est pas nécessaire, dans le cas d'utilisation de blocs autonomes d'alarme sonore type Legrand Réf. 40502 (conformément à l'IT 248)

Nota : NE PAS RACCORDER DE 220 V SUR LES CONTACTS DES RELAIS

RACCORDEMENT DU TABLEAU REPETITEUR D'ALARME INCENDIE



* Strapper les bornes 22.23 pour commander l'organe sonore du tableau répéteur sur une alarme ou sur un dérangement.

** Pour 1 fil : résistance max : 25 Ω
(1 fil ϕ 9/10 : Résistance = 28 Ω /Km).

IX – DESCRIPTION DES ACCESSOIRES ET NOMENCLATURE DU MATERIEL

A l'intérieur du boîtier de la centrale se trouvent :

- un marquage sur le capot de protection de l'alimentation comportant :
 - le rappel de raccordement du bornier,
 - l'identification des fusibles,
 - les précautions de mise hors service des batteries,
 - les 2 positions de l'interrupteur des relais d'asservissement.

- un sachet comprenant :
 - des fusibles de rechange : 100 mA protection secteur
 315 mA protection batteries
 - deux résistances 3,3 k Ω - 0,5 W (élément terminal),
 - quatre étiquettes vierges pour l'identification des zones où sont installées les boucles de détection.

NOTA : Pour des raisons de stockage, les deux batteries et la pile 9 V ne sont pas montées ni raccordées. Elles sont livrées séparément.

NOMENCLATURE DU MATERIEL

CODE	TYPE	DESIGNATION	OBSERVATIONS
020259	TG02D	Tableau de signalisation	
020260	TR31	Tableau répéteur	
047021	—	Pile 9 V	Pour source auxiliaire
047027	—	Accumulateur pour TG02D 12 V - 1,8 A/h	2 éléments nécessaires
280228	F715	Détecteur de fumée ionique	
314437	R716	Détecteur de fumée optique	
332545	D716	Détecteur thermovélocimétrique et thermostatique	
326933	Z 74	Socle série 7	pas d'indicateur d'action supplémentaire
320719	Z 74 A	Socle série 7	Possibilité indicateur d'action supplémentaire
325840	FGP7	Plaque de base pour Z 74/Z 74 A	
325853	FMP7	Plaque de base pour Z 74/Z 74 A	
318365	AI31	Indicateur d'action	
368933	AT 50	Bouton bris de glace	
049040	HP 22	Sirène évacuation	
Legrand	40502	Bloc autonome d'alarme sonore	
		Pièces de rechange :	
043057	—	Fusible 100 mA pour TG02D	
043008	—	Fusible 315 mA pour TG02D	
025266	—	Résistance 3,3 k Ω - 1/2 W	
045191	—	Etiquette pour voyant alarme	

X – MISE EN ŒUVRE ET EXPLOITATION

Pour plus de facilité à la mise en œuvre et à l'entretien, la face avant peut être positionnée entre le bloc d'alimentation et le bandeau (cf. § 5.2).

10.1 - Consignes avant la mise sous tension

– Vérifier :

- le bon raccordement du bornier,
- la tension secteur,
- la tension des batteries.

IMPORTANT :

– **BORNIER :**

- interdiction de raccorder des tensions 220 V sur les contacts des relais,
- aucune consommation permanente ne peut être prélevée sur la TG02D. Utiliser une alimentation extérieure pour alimenter les sirènes ou organes asservis.

– **BATTERIES :**

- pas de mise en service si la tension est inférieure à 12,6 V,
- à la mise en service, si un décalage supérieur à 1 V entre les 2 batteries donne un défaut alimentation, sortir les batteries de la centrale et les mettre en parallèle pendant quelques heures,
- mise hors service : déconnecter impérativement les 4 bornes.

– Mettre les commutateurs :

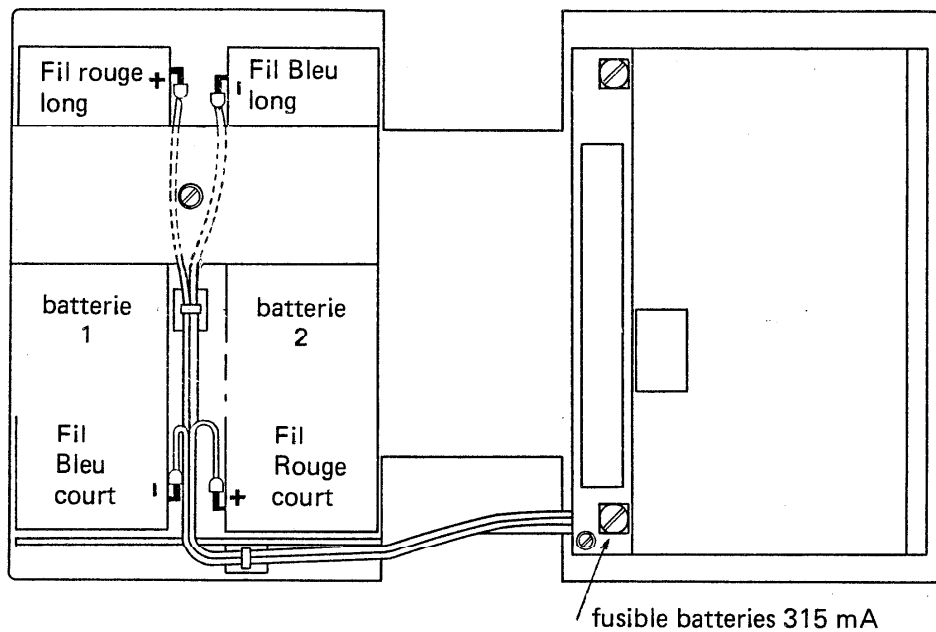
- « Hors service » en position H.S.,
- « Essai » de position VEILLE.

– Sélectionner le mode de commande des relais ainsi que la temporisation.

10.2 - Mise sous tension

IL EST INTERDIT DE CONNECTER OU DÉCONNECTER DE CARTES SOUS TENSION.

- Raccordement batteries : suivant croquis ci-dessous avec un fil long et un fil court par batteries.
- NE JAMAIS MODIFIER LE TORON, en enlevant les colliers, en coupant les fils etc...
- En cas de rupture du fusible batteries 315 mA, vérifier votre raccordement.



- Brancher le secteur.
- Brancher la pile 9 V (cf. § 5.2).

Si aucun dérangement autre que celui de boucles n'apparaît, mettre le commutateur « Hors service » en position VEILLE.

Le voyant « Installation en service » est allumé.

Le voyant « Alarme évacuation hors service » peut être allumé si l'interrupteur « Alarme évacuation » est en position HORS.

Vérifier la source auxiliaire en appuyant sur « Essai source auxiliaire ».

Vérifier les L.E.D. en appuyant sur « Test lampes ».

Vérifier la tension des boucles : $20 \text{ V} \pm 2 \text{ V}$.

10.3 - Contrôle de l'installation

Mettre les boucles en position ESSAI et vérifier chaque dispositif de commande individuellement.

— Contrôle des détecteurs

- A l'aide d'une perche d'essai RE6, vérifier chaque détecteur type F715 ou R716. L'indicateur d'action du détecteur clignote. Une remise automatique s'effectue après 5 secondes environ.
- A l'aide d'un générateur d'air chaud, vérifier chaque détecteur de type D716. Envoyer le jet d'air chaud sur le côté du détecteur. L'indicateur d'action du détecteur clignote. Une remise automatique s'effectue après 5 secondes environ.

— Contrôle des dispositifs à commande manuelle

- Mettre un voltmètre aux bornes de la ligne au niveau de chaque dispositif et faire une alarme. La tension du voltmètre doit osciller. Après environ 5 s une remise automatique s'effectue (tension = 0 V puis $20\text{ V} \pm 2\text{ V}$). Remettre le dispositif en état de veille.

— Contrôle des fonctions alarme

- L'essai des dispositifs des boucles terminé, remettre le tableau en position VEILLE et procéder à un essai, tableau en condition normale d'exploitation, sur chaque boucle. Pour cela faire une alarme sur un dispositif de chaque boucle. Vérifier les asservissements et les signalisations associés à chaque boucle.

10.4 - Consignes d'entretien

Des contrôles périodiques de l'installation doivent être exécutés.

Remplacer la pile 9 V de la source auxiliaire chaque année.

Tous les 4 ans, l'ensemble des détecteurs doivent être reconditionnés en usine.

Seul CERBERUS GUINARD est habilité à effectuer cette opération selon les recommandations de la Commission Interministérielle des Radios Eléments Artificiels (C.I.R.E.A.).

